

LA NUIT : ENTRE TABOU ET ATOUT

La notion d'urbanisation renvoie trop souvent à une unique dimension spatiale, évidente au point d'oblitérer la dimension temporelle de l'urbanisation. Comme l'espace, le temps a ses marges urbaines progressivement gagnées par la ville, ses périphéries délaissées puis annexées. Ce monde périurbain temporel est celui des moments de la nuit, hors la ville au Moyen Age, et peu à peu urbanisés, défrichés par les techniques, et investis par les préoccupations du corps social. De sorte que la nuit ne s'oppose plus à l'activité urbaine, elle la perpétue et la magnifie. Mais cette urbanisation du temps n'est pas achevée : la nuit reste encore un moment marginal, chargé de tabous malgré ses enjeux, de sorte que la décision et l'étude y sont délicates. Quand les sphères politiques et universitaires aborderont les questions nocturnes sans trouble, alors la nuit sera définitivement urbanisée.

La vie nocturne des grandes villes ne cesse donc de se développer. Les techniques le permettent, le marketing le souhaite, l'économie l'exige : augmentent alors les moments, les espaces, et les chiffres d'affaire des nuits urbaines. La qualité de la vie nocturne connaît-elle la même croissance ?

Inutile de chercher à définir des critères universels de qualité nocturne. La nuit, pas plus que la ville ne saurait être idéale, et le décideur devra toujours trancher entre les partisans du silence et les militants de l'animation. La question principale ne réside pas dans la conciliation des fêtards et des couche-tôt, mais dans la planification nocturne. Pour ce faire, les acteurs concernés doivent avant tout laisser au vestiaire leur propre mythologie de la nuit¹. Plus qu'aucun autre thème urbain, celui-ci nécessite un travail profond d'objectivation².

QU'EST-CE QU'UN ECLAIRAGE DE QUALITÉ : UNE ÉVALUATION PROBLÉMATIQUE.

On pourrait penser qu'il est facile d'évaluer la qualité d'un éclairage, au moins en termes de sécurité, en appliquant des normes quantitatives. Ces normes sont nécessaires mais non suffisantes : elles ont donné lieu à un éclairage fonctionnel qui a uniformisé les paysages urbains nocturnes jusqu'aux années 1990 sans pour autant assurer un sentiment de sécurité chez les usagers, lequel dépend davantage de critères qualitatifs, culturels. Ainsi, à Lyon, ville latine, le sentiment d'insécurité provoque des demandes de sur-éclairage car la lumière permet de voir et sécurise, alors que dans la calviniste Genève, le même sentiment engendre des demandes de sous-éclairage : la lumière permet d'être vu, désigne la victime à l'agresseur, et le citoyen à l'autorité. Elle est donc insécurisante et liberticide.

Quels critères retenir pour évaluer la qualité de l'éclairage : ceux du technicien ou ceux de l'usager ? L'expérience lyonnaise montre que les deux sont pertinents quand

¹ Longue histoire que celle des mythes urbains nocturnes dans la culture européenne. On peut schématiquement les regrouper en deux catégories : les attractifs (désir, aventure, liberté, le plaisir, rencontre, Vraie Vie...) et les répulsifs (peur, violence, mort, tristesse, solitude, Mal...)

² Ce qui pose d'épineux problèmes méthodologiques au chercheur. Par exemple, les discours sur la nuit sont particulièrement codés. Un discours riche peu masquer des pratiques pauvres, par souci de valorisation de la personne, comme un discours pauvre peut valoriser des pratiques riches : les noctambules invétérés se reconnaissent à leur discours blasés et frimeurs. "Lyon, la nuit, c'est mort" traduit parfois une satisfaction de l'animation nocturne etc...

ils sont simultanément saisis par le concepteur au service du politique. Ne faisons pas ici le panégyrique de l'éclairage de Lyon, ni son procès³. Constatons en revanche que le Plan Lumière a largement participé à la transformation de l'image de Lyon, passée en moins de quinze ans de ville cafardeuse à Ville Lumière. Le Plan Lumière a mis bon ordre à l'éclairage commercial chaotique du centre-ville des années 1980, a révélé un patrimoine alors peu mis en valeur, et a permis la cristallisation autour de la lumière d'un consensus identitaire panlyonnais, auquel a participé spontanément un très large éventail d'acteurs et de populations.

Par ailleurs, le Plan Lumière a montré que la modification du jeu des opérateurs mobilisés dans le projet se traduisait sur le terrain par une métamorphose du paysage. Les impacts en termes de savoir et de savoir faire ne sont pas négligeables, car cette expérience, aux double sens du mot, provoque depuis quinze ans de fructueux débats sur les relations entre la lumière, les dispositifs techniques de l'éclairage, le travail de conception, la volonté politique, le cadre urbain et les usages des habitants. Si l'éclairage lyonnais peut être évalué très positivement, c'est parce qu'il résulte de ces réflexions, et qu'il propose des pistes différentes plutôt que d'imposer une recette. Jouir du paysage lyonnais, c'est à la fois se soumettre avec plaisir à un patrimoine monumentalisé, pratiquer un espace public aimable et jouir du spectacle qu'offrent les acteurs, les gens.

Le Plan Lumière n'est pas péremptoire, et c'est ce qui fait sa réussite : il interroge puissamment car il est le fruit de concepteurs aux approches diverses et juxtaposées : doit-on privilégier les pleins ou les vides ? les façades ou le sol ? les objets, les usages ou les usagers ? En l'absence de réponse définitive, l'éclaireur est contraint de respecter le minéral, le végétal et le social, et trouve dans cette démarche matière à innover, dynamique fructueuse née à Lyon quand elle était trop sombre. La lumière qui s'interroge ne pouvait pas apparaître à Pigalle ou à Las Vegas.

De sorte que Lyon est aujourd'hui le carrefour des professionnels qui s'interrogent sur l'éclairage et qui constituent l'innovation en ressource : concepteurs, techniciens, fabricants, formateurs⁴ et chercheurs⁵. Le rayonnement international de ces équipes confirme, s'il en était besoin, le caractère exceptionnel de l'histoire lyonnaise en la matière.

LA QUESTION DU LOISIR NOCTURNE : COMMENT CONCILIER DES DEMANDES CONTRADICTOIRES ?

Le bilan lyonnais est plus mitigé en ce qui concerne le loisir nocturne, mais là encore, l'histoire locale pèse lourdement sur le présent. Certes, la situation est moins grave que dans les années 1980, aux nuits décidément mornes⁶, mais la question se pose toujours de savoir pourquoi le loisir nocturne lyonnais est sous-dimensionné.

³ Aux lecteurs surpris qu'on puisse blâmer le Plan Lumière, ces deux réactions : on m'a dit en Suisse "Genève n'a pas besoin de se maquiller comme une pute", et en Allemagne "cette débauche d'énergie est écœurante. Des centrales nucléaires pour ça !"

⁴ L'Université Lyon III vient d'ouvrir la première Licence Professionnelle "Conception et Management en Eclairage"

⁵ dont l'Equipe Développement Urbain de l'INSA... de Lyon.

⁶ Les médisants prétendaient à l'époque que Givors était plus animée que Lyon

Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas une vieille tradition, au contraire : la nuit lyonnaise fut foisonnante de la Libération aux années 1970 : animation débridée du centre-ville, diversité des établissements et des loisirs, fêtes et bals spontanés organisés dans tous les quartiers par un tissu d'associations d'une incroyable richesse, la nuit lyonnaise était festive même si les vingt grandes familles locales répugnaient à ces pratiques.

Gangrené par le milieu lyonnais, alors à son apogée, discrédité par les scandales⁷, le loisir nocturne connut un brusque coup d'arrêt au début des années 1970, quand le Ministère de l'Intérieur décida d'éclaircir la situation. Pendant vingt ans, la Préfecture allait mener une politique drastique envers les établissements de nuit, délivrant avec parcimonie les autorisations de fermeture tardive. Dans les années 1990, la volonté municipale de développer l'animation nocturne allait infléchir légèrement l'attitude préfectorale, mais sans que cela suffise à mettre la nuit lyonnaise à hauteur de celle des métropoles européennes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. En premier lieu, notons que, sous l'ère Pradel, le loisir nocturne existe malgré la volonté municipale : Lyon, ville industrielle, tient sa prospérité du travail et non de la séduction, et doit donner l'image d'une ville sérieuse qui profite de la nuit pour renouveler sa force de production. Le discours municipal ne varie pas jusqu'en 1989 : Michel Noir entre à la mairie alors que le secteur tertiaire a relégué l'industrie au rang d'activité...secondaire. Place à Lyon, ville d'affaires, de congrès et de contrats qui se négocient aussi la nuit. Cette révolution culturelle municipale, plus tardive à Lyon qu'ailleurs, n'est pas indifférente au retard de l'animation nocturne.

D'autre part, les stratégies des patrons d'établissements de nuit dans les années 1960, concentration spatiale et délocalisations périphériques, ont abouti à l'investissement du quartier qui s'y prêtait le moins, mais qui offrait alors des pieds d'immeubles à des prix dérisoires, Saint-Jean. Quand la nuit se calme dans la Presqu'île, reste ce noyau improbable et conflictuel : quarante ans d'antagonismes entre noctambules et habitants, entre associations et établissements, de valse des aménagements et des réglementations, n'ont rien résolu. Les légitimités de tous les acteurs sont aussi solides qu'inconciliables. A partir de Saint-Jean, les professionnels du loisir nocturne, ayant finalement obtenu une respectabilité de chefs d'entreprises⁸, égrènent les établissements sur les quais de Saône, remontent la rive droite, descendent la rive gauche, réinvestissent la Presqu'île et s'attaquent aux pentes de la Croix Rousse.

Lyon peut donc se targuer un proposer au visiteur un quartier investi d'une rare qualité patrimoniale. Malheureusement, la croissance récente de celui-ci menace le quartier spontané, d'animation nocturne pittoresque, culturelle et populaire de la Croix Rousse. Les rue Royale et Ste Catherine sont très représentatives de ce basculement. De sorte que les modestes établissements traditionnels des pentes, ne sacrifiant pas à la mode internationale et vecteurs d'une spécificité lyonnaise autour

⁷ Notamment l'affaire des "Écuries du roi", établissement mafieux, où le proxénétisme était protégé par un élu et plusieurs policiers.

⁸ Deux milliards d'Euros de chiffre d'affaires annuel en France, 40 000 emplois directs, un retentissement évident sur l'image des villes, une forte capacité à capter les devises, mais une réelle propension à discriminer les clientèles.

du café-théâtre et des cultures underground, se voient menacés par la pression des établissements standardisés, comme ce fut le cas à Pigalle et rue de Lappe dans les années 1950. On en mesure aujourd'hui le triste résultat. Car même si les quartiers nocturnes spontanés n'ont pas bonne presse auprès des élus et des clientèles qui ne les fréquentent pas, force est de constater qu'ils jouent un rôle non négligeable dans l'identification de la nuit locale. Genève serait bien triste sans ses Pâquis, et Lyon sans ses Pentes.

C'est que Lyon n'a pas vu se développer un quartier des affaires nocturne. C'est pourtant là que les établissements standardisés de la mode internationale peuvent être les plus rémunérateurs et les moins nuisants. Le quartier où les boîtes s'emplissent quand les bureaux se vident et inversement, dépourvu d'habitants comme de tout intérêt culturel, constitue un levier fort du développement nocturne à moindre coût, surtout quand la ville sait ménager un éventuel quartier spontané pour afficher à côté de sa modernité mondialisée, une vie nocturne propre. La Part-Dieu ne pouvait rivaliser avec le Vieux Lyon sur le prix du m², surtout en l'absence d'une volonté politique de planifier le loisir nocturne. Le nouveau Vaise ou le confluent offriront peut-être de nouvelles opportunités en la matière.

Encore faut-il s'interroger sur le bien fondé d'un tel développement : que Lyon ne propose pas de ces quartiers aseptisés, identiques à travers le monde, confine effectivement le loisir dans des quartiers mal adaptés et menace les dernières traces d'une nuit spécifiquement lyonnaise. Mais par ailleurs, Lyon peut s'enorgueillir de proposer une physionomie nocturne assez atypique qu'un Macumba de plus ne valoriserait pas. Les solutions sont certainement à chercher, puisque de l'avis général la nuit lyonnaise pose problème, mais pas forcément dans la voie toute tracée par les exemples étrangers. D'autant que ceux-ci montrent à quel point le loisir tarifé est ségrégationniste, tendance suffisamment lourde aujourd'hui pour qu'on évite de la renforcer. Là encore, une volonté politique forte de planification pourrait permettre une amélioration de la situation. Le Plan Lumière a fait ses preuves : quid d'un Plan Lyonnais d'Aménagement Nocturne, un P.L.A.N. ?

Jean-Michel DELEUIL est enseignant -chercheur à l'INSA de Lyon. Il travaille au sein de l'Equipe Développement Urbain, qui a pour vocation d'observer les relations entre techniques et société en milieu urbain. Il a notamment publié *Lyon la nuit, lieux, pratiques et images*, (PUL, Lyon, 1994), « Genève la nuit, l'autre ville », (*Le Globe*, Genève, T. 135, 1995) et avec Jean Yves TOUSSAINT « De la sécurité à la publicité, l'art d'éclairer la ville », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°87, Paris, 2000.